## EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# DE LA COMMUNE DE SERIGNAC 46700

DEPARTEMENT

LOT

Date:

31/03/2015

Numéro: 1

NOMB	RES DE MEME	BRES
fférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10

Date de la convocation		
1.51	26/03/2015	

Date d'affichage		

Séance du 31/03/2015

L'an deux mille quinze

et le Trente et un mars

à 21 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : MOURGUES Joël, Maire

Présents:

AUBER Cécile, BONAFOUX Pierre, VIGOUROUX Olivier, CANDELON Jean-Claude, GIRAUDEAU Evelyne, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan, MOUNEY Christophe, ROUQUIE Jean-Baptiste.

Absents excusés : NOUBEL Jean-Luc.

Secrétaire(s): GIRAUDEAU Evelyne

Objet de la Délibération

Aide de la Région : partie « restaurant ».

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

07-04-2015

et publication,

du 10-04-2015

76 1L01

ou notification

du

Monsieur le Maire aborde le projet commerce multiservices et son financement.

Il informe l'assemblée que la partie « restaurant » n'est pas éligible au même dispositif sue la partie « commerce » pour les aides du Conseil Régional.

Cependant la partie « restaurant » peut faire l'objet d'une demande distincte, au titre du Fonds Régional d'Intervention.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, de solliciter l'aide de la Région, au titre du Fonds Régional d'Intervention pour la partie « restaurant ». Il demande à Monsieur le Maire de constituer le dossier complet pour l'octroi de cette subvention.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à SERIGNAC le 02/04/2015

Pour le Maire, l'adjoint BON

#### EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DE LA COMMUNE DE SERIGNAC 46700

Séance du 31/03/2015

DEPARTEMENT

LOT

Date:

Afférents au Conseil Municipal

11

31/03/2015

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice

11

Date de la convocation

26/03/2015

Qui ont pris part à la délibération

10

Numéro: 1

L'an deux mille quinze

et le Trente et un mars

à 21 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : MOURGUES Joël, Maire

Présents:

AUBER Cécile, BONAFOUX Pierre, VIGOUROUX Olivier, CANDELON Jean-Claude, GIRAUDEAU Evelyne, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan, MOUNEY Christophe, ROUQUIE Jean-Baptiste.

NOUBEL Jean-Luc.

Absents excusés :

Date d'affichage

Secrétaire(s) : GIRAUDEAU Evelyne

Objet de la Délibération

Aide de la Région : partie «logement ».

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

07-04-2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision de réhabiliter le logement situé au-dessus du commerce multiservices. Pour cette opération, il est nécessaire d'obtenir des aides.

et publication,

10-04-2015

Par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, l'Assemblée délibérante décide de solliciter le Conseil Régional pour une demande de subvention. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention.

ou notification

du

Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à SERIGNAC le 02/04/2015

Pour le Maire l'adjoint BONAFoux Pieux

## EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2015

## DE LA COMMUNE DE SERIGNAC 46700

DEPARTEMENT

LOT

NOMBRES DE MEMBRES

11

Date de la convocation

26/03/2015

Qui ont pris part à la délibération

10

Date:

Afférents au Consei Municipal

11

31/03/2015

Numéro: 2

L'an	deux mille quinze
et le	Trente et un mars

à 21 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : MOURGUES Joël, Maire

#### Présents:

AUBER Cécile, BONAFOUX Pierre, VIGOUROUX Olivier, CANDELON Jean-Claude, GIRAUDEAU Evelyne, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan, MOUNEY Christophe, ROUQUIE Jean-Baptiste.

Absents excusés :

NOUBEL Jean-Luc.

Date d'affichage

Secrétaire(s) : GIRAUDEAU Evelyne

07 AVR. 2015

PRÉFECTURE DU LOT

Objet de la Délibération

Amendes de police.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

10 07-04-2015

et publication,

10-04-2015

ou notification

du

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la possibilité d'obtenir une subvention par le biais des amendes de police pour mise en sécurité de voirie publique.

Il explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de sécuriser tous les accès au futur commerce multiservices.

Le Conseil Municipal par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, Demande à Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'obtention d'une subvention par les amendes de police pour les projets d'accès au commerce multiservices.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à SERIGNAC le 02/04/2015

Pour le Maire l'adjoint BONAFOUX Piene



# EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DE LA COMMUNE DE SERIGNAC 46700

Séance du 31/03/2015

DEPARTEMENT

LOT

Date:

11

31/03/2015

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice

11

Date de la convocation

Qui ont pris part à la délibération

10

Numéro: 1

L'an deux mille quinze

et le Trente et un mars

à 21 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : MOURGUES Joël, Maire

Présents:

AUBER Cécile, BONAFOUX Pierre, VIGOUROUX Olivier, CANDELON Jean-Claude, GIRAUDEAU Evelyne, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan, MOUNEY Christophe, ROUQUIE Jean-Baptiste.

Absents excusés :

NOUBEL Jean-Luc.

26/03/2015

Date d'affichage

7 AVR. 2015

Secrétaire(s): GIRAUDEAU Evelyne

PRÉFECTURE DU LOT

Objet de la Délibération

Aide du Ministère de l'Intérieur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 07-04-2015

et publication,

10-04-2015. dп

SF

ou notification

du

Monsieur le Maire aborde avec l'Assemblée délibérante le financement du projet commerce multiservices de la Commune de SERIGNAC. Il informe le Conseil Municipal qu'il sollicite à titre exceptionnel le Ministère de l'Intérieur dans le cadre du chapitre 122 action 01, pour la réhabilitation du logement au-dessus du commerce multiservices, et dans le cadre de la mission relations avec les collectivités territoriales, ce logement ayant été estimé par le maitre d'œuvre 48 000 € HT.

Le Conseil Municipal par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, demande et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour obtenir cette subvention.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à SERIGNAC le 02/04/2015

Pour le Maire l'adjoint BONA FOUX Piene

#### EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# DE LA COMMUNE DE SERIGNAC

46700

DEPARTEMENT

LOT

Séance du 31/03/2015

Date:

31/03/2015

Numéro: 1

L'an deux mille quinze et le Trente et un mars

à 21 H 00

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : MOURGUES Joël, Maire

Afférents au Consei Municipal Qui ont pris part à la délibération En exercice 10 11 11

NOMBRES DE MEMBRES

Présents:

AUBER Cécile, BONAFOUX Pierre, VIGOUROUX Olivier, CANDELON Jean-Claude, GIRAUDEAU Evelyne, VILLAIN Liliane, VAN GILS Yan, MOUNEY Christophe, ROUQUIE Jean-Baptiste.

Absents excusés :

NOUBEL Jean-Luc.

Date de la convocation 26/03/2015

Date d'affichage

PRÉFECTURE DU LOT

Secrétaire(s): GIRAUDEAU Evelyne

Objet de la Délibération

Création budget annexe « commerce multiservices ».

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

07.04-2015

et publication,

10-04-2015

ou notification

du

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir un budget annexe pour la création du commerce multiservices. Il permettra d'établir le coût réel des services et de déterminer avec précision le prix à payer par les utilisateurs pour équilibrer les comptes.

Ce nouveau budget intitulé « COMMERCE MULTISERVICES » sera établi sous comptabilité de nomenclature M40 et sera assujetti à la TVA.

L'assemblée délibérante par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions, Accepte la création de ce budget pour l'exercice 2015.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Fait à SERIGNAC le 02/04/2015

Pour le Maire l'adjoint BONAFOUX Piene